

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 21/01/2022 :

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 21 janvier 2022. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

- **Situation COVID-19 à la DDFiP 77 :**

Au 21 janvier 2022, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 41 cas COVID confirmés et 6 cas contacts.

La Direction nous indique qu'elle n'a détecté aucun « cluster » à la DDFiP 77, cependant elle a une interrogation sur un service et va mener une enquête pour savoir si il y a un « cluster » ou non.

Solidaires Finances Publiques a demandé si la désinfection des bureaux en présence de cas avérés était encore d'actualité. La Direction nous a répondu que depuis le renouvellement du marché du ménage le ménage renforcé était inclus dans la prestation et qu'en cas de besoin il y a toujours possibilité de demander des prestations spécifiques de désinfection de certains bureaux. Pour le moment les médecins de prévention n'ont pas demandé à la Direction de faire effectuer des prestations de désinfection spécifiques.

- **Masques FFP2 et autotests :**

Lors de l'audioconférence du 7 janvier 2022, **Solidaires Finances Publiques 77** avait interrogé la Direction sur la possibilité de fournir des masques FFP2 et des autotests notamment pour les agent·es nomades ou effectuant l'accueil. Ce jour-là la Direction nous avait répondu que les consignes de la DGAFP et de la DG étaient claires, et que les directions locales n'avaient pas l'autorisation d'effectuer des achats de masques FFP2 ou d'autotests, même dans le cadre du CHSCT.

Depuis les choses ont changé, la DG a demandé aux directions de se procurer des masques FFP2 pour les fournir aux agent·es particulièrement exposés à des contacts. L'utilisation de ces masques par les agent·es n'est pas obligatoire. La DDFiP 77 a donc commandé en urgence 2400 masques FFP2, ils ont été distribués en début de semaine aux agent·es nomades (vérificateurs, gardiens, agent·es techniques, huissiers, géomètres, CDL ...), mais aussi pour les accueils dans nos Centres des Finances Publiques. Sur les 2400 masques, 1500 ont été distribués et 900 sont en stock à la DDFiP. La Direction attend de voir l'évolution de l'épidémie et des consignes pour passer une nouvelle commande, car il est possible que ce soit la préfecture qui prenne en charge les futures dotations.

Concernant les autotests, pour le moment il n'y a pas de changement, ils ne seront pas fournis par l'Administration.

- **Situation à l'ENFiP Noisiel :**

Lors de l'audioconférence du 7 janvier, **Solidaires Finances Publiques 77** a interpellé le Président du CHSCT concernant la situation des stagiaires à l'ENFiP de Noisiel. Suite à sa demande nous avons envoyé un mail détaillé sur la situation. La Direction nous indique que la situation est suivie de près par la Directrice de l'ENFiP de Noisiel et par le Directeur de l'ENFiP. Notre courriel a été transféré au Directeur de l'ENFiP, mais à ce jour il n'y a aucun retour.

Concernant les masques FFP2, **Solidaires Finances Publiques 77** a demandé au Président du CHSCT 77 si ce type de masques avait été commandé car même si les stagiaires et les permanent·es ne sont pas en contact avec le public, leurs conditions de travail n'étant pas satisfaisantes certain·es collègues souhaiteraient certainement avoir une dotation de masque FFP2.

- **Télétravail :**

La Direction a fait le point sur les potentialités de télétravail, après étude 140 agent·es de la DDFiP 77 ne peuvent pas télétravailler, soit les missions exercées ne leur permettent pas, soit il·elles ne sont pas équipés (certain·es agent·es ne souhaitent pas être équipés).

Toutes les statistiques sont pilotées par la centrale qui travaille encore sur une requête permettant d'établir une statistique fiable sans avoir à demander aux chef·fes de service de faire un recensement. La dernière statistique envoyée par la DG faisait apparaître deux services qui ne comptaient aucun

télétravailleur·euse. Après vérification de la Direction, ces services comptaient très peu d'agent·es en télétravail, un message a donc été passé aux chef·fes de service afin d'accroître le recours au télétravail dans leur service.

Suite aux annonces gouvernementales la Direction a confirmé que le télétravail à 3 jours minimum doit être appliqué jusqu'au 4 février 2022.

- **Les accueils :**

Lors de cette audioconférence, la Direction nous a annoncé qu'une réflexion était en cours (depuis le 13/01/2022) en local sur une éventuelle évolution de nos accueils, notamment les accueils de proximité. Lorsqu'un protocole aura été élaboré, il sera présenté aux organisations syndicales lors d'un groupe de travail. Nous n'avons pas eu d'autres informations concernant les sujets précis en cours de réflexion.

- **Garde d'enfant et télétravail :**

Solidaires Finances Publiques 77 est intervenu auprès de la Direction lors de l'audioconférence du 7 janvier concernant les agent·es qui doivent récupérer leur(s) enfant(s) à l'école en cas de cas COVID et procéder à des tests ou qui doivent faire l'école à la maison en cas de fermeture de classe. La Direction nous avait répondu que les collègues devant aller récupérer leur(s) enfant(s) et les faire tester pouvaient bénéficier d'ASA le temps de faire les démarches nécessaires.

Le 21 janvier nous sommes revenus sur le sujet car certain·es chef·fes de service demandaient aux agent·es de rattraper les heures de télétravail non effectuées lorsqu'il·elles allaient faire tester leur(s) enfant(s). **Solidaires Finances Publiques 77** a demandé à la Direction de rappeler aux chef·fes de service que ces agent·es devaient être placés·es en ASA et non en télétravail. La Direction nous a répondu que les chef·fes de services recevaient régulièrement des notes concernant ces situations et que s'il y avait des difficultés il fallait en informer le service RH. En tout état de cause, les agent·es ne doivent pas rattraper les heures ou poser des jours enfants malades.

- **Les vigiles :**

Actuellement, il n'y a des vigiles qu'à la trésorerie Seine-et-Marne Amendes et sur le site de Meaux. Pour le mois de février, ce dispositif reste inchangé. La Direction nous indique que lors de la campagne déclarative, les vigiles seront remis en place dans nos accueils.

- **Campagne de mutation :**

La campagne de mutation nationale se termine ce vendredi 21 janvier, la Direction nous indique que le nombre de demandes est en baisse cette année. Les chiffres nous seront communiqués lors de la prochaine audioconférence.

Les agent·es dont le poste a été supprimé dans le cadre des relocalisations de service ont été prévenus par la Direction de la possibilité de suivre leur mission dans le cadre du mouvement national s'il·elles le souhaitent.

Sur les 12 emplois supprimés dans le cadre de la relocalisation des services, 6 touchent des emplois non vacants (1A et 5B). Elle précise que la priorité dont bénéficient les agent·es concerné·es ne s'exerce que cette année.

- **Campagne d'entretien professionnel :**

La campagne d'entretien professionnel va bientôt être lancée, la note de campagne devrait être publiée sur Ulysse 77 dans les jours à venir. Elle débutera le 24/01 pour les catégories A, B et C et le 31/01 pour la catégorie A+.

Tout comme l'année dernière, les entretiens pourront se faire en distanciel si l'agent·e le souhaite.

La Direction nous a annoncé que ce serait la dernière campagne qui se ferait sur l'application EDEN-RH qui doit être remplacée dès l'année prochaine par une nouvelle application qui ne serait pas spécifique à la DGFIP contrairement à EDEN-RH. Cette nouvelle application va être testée par les A+ cette année.

Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition si vous avez des questions ou difficultés.

**Contacts : @ : solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr
☎ : Lauren GABORIT : 06.14.26.81.75 - Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24**